



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
**COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE**  
**CENI**

**COMMUNIQUE DE PRESSE N° 075 /CENI/2023**

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) invite les candidats aux scrutins combinés du 20 décembre 2023 ou leurs mandataires régulièrement désignés à se présenter à la Maison des Elections, sise au numéro 54 de l'avenue Kolwezi, Commune de la Gombe, à Kinshasa, dès ce mardi 05 décembre 2023 à 9h00 pour la vérification des noms, photos et logos des partis et regroupements politiques.

Les procédures de vérification et de validation sont les suivantes :

1. Un jeton sera remis aux mandataires à leur arrivée en vue de les identifier et d'assurer leur prise en charge selon l'ordre d'arrivée par les préposés commis à cette tâche ;
2. Chaque candidat ou mandataire sera orienté vers un préposé pour la consultation. Après consultation, le candidat ou le mandataire valide les noms, la photo et/ou le logo pour les partis et regroupements politiques.

Dans le cas où le candidat ou le mandataire identifie une photo ou un logo à remplacer, il remplit une fiche de correction. Un jeton de correction lui sera remis pour la prise en charge par le préposé commis à la correction.

3. Le candidat ou le mandataire présente le jeton de correction au préposé, puis lui remet la photo et/ou le logo de remplacement. Il devra s'assurer d'inscrire les éléments ci-après au verso :
  - Photo : Type de scrutin (PR, DN, DP, CM), Circonscription, Nom, Post-nom, Prénom du candidat, Sigle de l'organisation ;
  - Logo : Sigle de l'organisation et nom complet de l'organisation.

**La CENI demande aux candidats indépendants, partis et regroupements politiques aux scrutins du 20 décembre 2023 d'accorder diligence à cette opération qui ne durera que deux jours allant du 05 décembre 2023 à 09h00 au 06 décembre 2023 à 16h30, heures de Kinshasa.**

Fait à Kinshasa, le 04 DEC 2023  
  
**Patricia NSEYA MUI ELA**  
**Rapporteur**